N° 006288

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Certification

Création ou reprise d'une entreprise agricole

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 7277, par décision du directeur général de France compétences en date du 24/09/2025, Codes NSF 210, 210n et 210p.

Chambres d'agriculture France,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,

par décision du 02/10/2026 à Paris (75008), délivre le certificat à :

M. Clément CANAPLE

né, le 18/08/1992 à Abbeville (80100)

Fait à Paris, le 04/10/2026

Nathalie GALIRI
Responsable de l'organisme certificateur, personne habilitée à ce titre par le responsable



Le titulaire :